

La CGT Educ'action  
Midi-Pyrénées  
Section des Retraités  
19 place Saint Sernin  
CS 47094  
31070 TOULOUSE CEDEX 7  
ursen.mi-py.retr@wanadoo.fr



N° 127 décembre 2012

ÉDITORIAL



*« Il n'y a pas de politique efficace sans l'accompagnement d'un peuple vigilant. »*

*Ambroise Croizat*

## SOMMAIRE :

- \* Editorial
- \* Champagne pour lui...
- \* Le savez-vous ?
- \* Mittal, l'emploi laminé
- \* Billet d'humeur
- \* Repères médicaux
- \* A G de Caylus

RADIO MON PAIS  
90.1

La Radio de la vie sociale  
et des luttes

## Construire l'espoir

Lorsque vous lirez ces lignes, la Noël sera passée. Nous aurons une pensée fraternelle pour ceux d'entre nous que la vie et l'âge ont privés de la chance de passer cette fête en famille.

Nous souhaitons tous que l'an nouveau apporte des réponses à nos aspirations et à nos attentes. mais il faut bien se rendre à l'évidence : le chemin est parsemé d'obstacles.

La période actuelle est marquée par une vaste offensive du patronat à l'échelle française et, bien au-delà, à l'échelle européenne et internationale. En France, les priorités du nouveau gouvernement ne répondent pas aux attentes immédiates des salariés et des retraités. On ne donne pas une image encourageante de la partie de la gauche au pouvoir en mettant à chaque fois en avant les contraintes budgétaires et les exigences du patronat plutôt que des réponses aux besoins du peuple.

Il y a besoin de rompre avec cette logique et avec les logiques précédentes. Les plans d'austérité successifs en Europe ou en France, les mesures prises par la droite au service du patronat durant toutes ses années de gouvernement, n'ont pas produit les effets annoncés en termes d'emploi ou pour permettre de « *vivre mieux de son travail* ». On ne peut continuer sur la même lancée : les mêmes causes produiront les mêmes effets. Il y a donc besoin de rupture avec les logiques libérales à l'œuvre aujourd'hui en France ou en Europe.

La CGT et ses adhérents ont toutes les raisons d'être exigeants à l'égard du gouvernement. Bernard Thibault l'a rappelé au CCN : le gouvernement doit beaucoup au vote des salariés nourri par leurs attentes sur les questions sociales (salaires, retraites, emploi, Sécurité sociale...).

Or, entre la conférence sociale de juillet, les mesures annoncées par François Hollande, Jean-Marc Ayrault et les différents ministres dans les tables rondes, et ce que l'on voit aujourd'hui, il y a un tournant. Par exemple, lorsque le gouvernement nous renvoie aux négociations entre syndicats patronaux et syndicats de salariés sur les questions relatives au travail, il a certes raison, l'article 1 du Code du travail oblige à des négociations inter-professionnelles. Mais, en revanche, il faut être très vigilant pour que le gouvernement ne considère pas qu'un accord, tel qu'il a pu être négocié, se suffit à lui-même. Et les députés ont un rôle parlementaire à jouer pour améliorer le résultat de la négociation et nous devons peser lors du débat législatif nécessaire avant le vote de la loi.

Et l'affaire Arcelor-Mittal ressemble à une capitulation en rase campagne devant un patron voyou.

Dès lors, la question est : « comment peser dans le rapport de forces ? » Et elle se pose dans chacun des pays européens. Car si les mesures prises ne sont pas les mêmes en Espagne, en Grèce, au Portugal, en France ou en Allemagne, la logique est la même et il faut donc que nous nous attaquions à cette logique qui oppose les salariés d'un pays à un autre.

La mobilisation européenne du 14 novembre participait de la construction de ce rapport de forces. C'est l'un des espoirs que nous pouvons entrevoir à l'orée de cette nouvelle année : au sein des syndicats européens il commence à y avoir volonté de s'unir pour agir et changer le cours des choses ; on sent un réel besoin, partout, de mener le combat, avec la conviction que personne ne pourra s'en sortir contre les autres.

*Jean-Pierre Barboni*

Si ceux de Florange sont pour lui des « canards boiteux », ce grand commis de l'Etat est pour sa part bien « gavé » et habillé d'un costume réversible... Qu'on en juge :

**En politique** : chef de cabinet de Roger Fauroux, ministre socialiste de l'industrie (1988), chef de cabinet de Jacques Delors (1991), directeur de cabinet de Lionel Jospin (1997), instigateur d'une alliance PS-UDF, secrétaire d'état chargé des affaires européennes dans le gouvernement Fillon...

**Au civil** : avocat associé au cabinet Jeantet & Associés, chargé de cours à l'Institut d'Etudes Politiques, membre du conseil d'administration à Sciences-Po, professeur associé à l'université Paris-Dauphine, maître de conférences à l'ENA, président du conseil de surveillance ASPEN-France, membre de l'Institut du Bosphore...

**Mais aussi** : Inspection générale des finances, chef du service de la législation fiscale, directeur du trésor, ambassadeur, directeur de l'autorité des marchés financiers (2008), directeur de la Caisse des dépôts et consignations, président de la banque d'affaires Barclays...

**Et encore** : époux de Brigitte Taittinger (PDG des parfums Annick Goutal), dont la famille est présente dans les affaires et la politique depuis les années 1920, et qui allie sans difficulté les élus et les grandes cuvées de champagne... Parmi la cuvée familiale, citons, à titre d'exemple, Hugues Taittinger contraint de se réfugier en Belgique pour cause de persécutions du fisc français, (du temps où notre héros était Directeur du Trésor) ou encore Colette Taittinger, fille de Pierre et mère de Christophe de Margerie, aimable patron moustachu de Total...

Comme il sait compter, notre actuel pouvoir socio-libéral le nomme à la tête de la **BPI**, la fameuse **Banque Publique d'Investissement**, qui regroupe OSEO (banque de prêt aux PME) et le FSI (fonds stratégique d'investissement).

Il s'agit bien sûr de **Jean-Pierre JOUYET**, un ami de François Hollande... Aura-t-il du mal à avoir ses points de retraite ?

Danielle A.



Billet d'humeur

Modernité ?

En ces temps où d'aucuns s'emploient à opposer, au nom du dogme de la compétitivité, les "anciens", les "rigides" qui défendent les droits des salariés et les "modernes", les "flexibles" qui seraient les garants d'un avenir (lointain) de progrès mais défendent surtout le droit d'exploiter, on se croirait revenu à la querelle des "Anciens et des Modernes" qui agita le monde des arts et de la littérature du 17<sup>e</sup> siècle.

Mais le parallèle s'arrête là. Car il s'agit de la vie de millions d'hommes et de femmes.

Quand un Alain Duhamel ose écrire dans sa chronique de Libération qu'il appelle François Hollande à avoir le courage de "moderniser les antiques relations du travail" pour atteindre "les symboliques 3% de déficit" en améliorant la compétitivité des entreprises, on reste pantois. On croit entendre Laurence Parisot.

A notre connaissance, les antiques relations du travail, c'était l'esclavage, puis le servage, puis l'exploitation inhumaine du travail salarié décrite par Zola. Il en a fallu des décennies de luttes sociales et des martyrs pour arriver aux congés payés, aux 40 heures puis 35, à la protection sociale et aux retraites. Drôle de société que celle où l'avenir serait le retour au passé.

J-P B

### Action des aides a domicile

Les syndicats CGT de l'aide et du maintien à domicile appelaient à une journée d'action le vendredi 21 décembre pour l'amélioration des conditions de travail et la revalorisation des salaires. Dans la Haute-Garonne, un rassemblement a eu lieu devant le Conseil Général à Toulouse. Une pétition nationale des aides à domicile est en cours de signature. Nous invitons nos adhérents à la soutenir.

Il y a quelques mois, les aides à domicile du Lot menaient une lutte longue et victorieuse dont nous avons rendu compte dans notre numéro précédent.

### LE SAVEZ-VOUS ?

#### Libéralisme à tout crin

L'homme d'affaires et ancien PDG d'Yves Saint Laurent, Pierre Bergé a déclaré : *"Moi, je suis pour toutes les libertés. Louer son ventre pour faire un enfant ou louer ses bras pour travailler à l'usine, quelle différence ?"*

Poussons le raisonnement. Comme aujourd'hui, la liberté d'entreprendre est mieux garantie que le droit de vivre de son travail, il pourrait bien se trouver des hommes d'affaires pour créer des usines à faire des enfants pour les clients qui passeraient commande, avec des mères porteuses à la chaîne, une cotation en bourse et des actionnaires.

#### Retraites : le Medef revient à l'attaque

Laurence Parisot vient de proposer de porter l'âge ouvrant droit à la retraite à 63 ans et la durée de cotisation à 43 annuités, en ajoutant : *"La réforme de 2010 que nous avons soutenue ne sera pas suffisante"*, et en préconisant "un Grenelle" ou une "grande conférence" sur les retraites.

#### Banques : un lobby efficace

Afin de rendre indolore la réforme bancaire annoncée par François Hollande, les banques ont infiltré l'appareil d'Etat, notamment le ministère des finances, le Trésor, et pratiqué un intense lobbying. *"Chaque établissement dispose de "relais", plus ou moins officiels, qui ont accompli un parcours au sein de l'appareil d'Etat ; beaucoup sont inspecteurs des finances, souvent passés par le Trésor. La plus belle prise est Xavier Musca, ex-directeur du Trésor et secrétaire général de l'Elysée, recruté l'été dernier*

*par le Crédit Agricole en tant que directeur général délégué"*, révèle une enquête publiée le 5 décembre dans l'Expansion.

#### Rythmes scolaires : réforme en trompe l'œil

Vincent Peillon a réussi le tour de force de rassembler l'ensemble des enseignants contre lui. Leur ras-le-bol s'est exprimé sous forme de manifestations et rassemblements dans tout le pays le 19 décembre. Une vraie rupture avec le passé aurait nécessité une réforme correctement préparée et financée, et non un bricolage instrumentalisé par le ministère.



#### Lakshmi Mittal, l'emploi laminé

Fils d'un industriel indien du Rajahstan qui, dans les années cinquante, rachetait à vil prix des aciéries au bord de la faillite, Lakshmi Mittal fit ses premières armes dans une usine indonésienne sous la dictature de Suharto. Parvenu à la tête de la Mittal Steel Company, l'homme d'affaires a fait passer les emplois au laminoir sur tous les continents, des décombres de l'industrie lourde de l'ex-Union soviétique au Mexique et jusqu'à Chicago. En Grande-Bretagne, on n'a pas oublié l'intervention de Tony Blair en 2002 auprès des autorités roumaines pour qu'une entreprise privatisée tombe dans l'escarcelle du groupe Mittal, au prix de généreuses royalties dans les caisses du Parti travailliste. À partir de 2006, avec l'OPA réussie sur Arcelor, le milliardaire et sa famille sont à la tête du premier groupe sidérurgique mondial (260 000 salariés dont vingt mille en France). La fortune personnelle de Lakshmi Mittal approche les 30 milliards de dollars.

La chronique people relèvera les fastes du mariage de sa fille en 2004 au château de Versailles, qui lui coûtera la bagatelle de 55 millions d'euros. La chronique sociale retiendra la désolation des vallées mosellanes, la répression antisyndicale, autre spécialité de l'homme de fer.

Entre l'investissement productif et l'acharnement mis pour verser jusqu'à 30 % des bénéfices aux actionnaires (dont la famille Mittal tient une part prépondérante), l'affairiste a toujours choisi.

## ASSEMBLEE GENERALE DE CAYLUS

*Voici le compte-rendu qui n'a pu être inséré dans le précédent numéro, faute de place.*

Avec 20 participants et 30 camarades excusés dont deux le jour même pour raisons de santé, on peut se féliciter de l'intérêt de nos adhérents pour la vie de la section, puisque c'est plus de la moitié d'entre eux qui ont répondu à la convocation. Et 4 conjointes ont pu visiter les curiosités de la ville.

L'URSEN était représentée par son trésorier, Jacky Gaillac.

Après un bref tour d'horizon de la situation sociale et politique, la réunion a surtout été consacrée à l'examen des documents préparatoires de la conférence nationale de Dijon qui devait se tenir quelques jours plus tard et du Conseil National de l'Union (CNU) réuni peu après la conférence.

Jean-Luc Couderc a présenté le texte préparatoire à la conférence nationale intitulé : « Le retraité syndiqué à part entière ». La discussion qui a suivi a permis d'éclaircir certains aspects spécifiques du syndicalisme retraité et d'approfondir la réflexion sur l'articulation entre l'activité militante des retraités et celle des actifs dans leurs SDEN respectifs. Le texte a été adopté à l'unanimité avec un amendement proposé par nos camarades du Lot, portant sur l'activité interprofessionnelle des retraités (cet amendement a été retenu ensuite par la conférence nationale).

Le document « Repères revendicatifs Retraite-Retraité » a été approuvé en prévision du CNU, avec un additif exprimant la volonté de ne pas séparer les revendications des retraités de celles des actifs.

Il est dommage que l'AG n'ait pas pu désigner, faute de candidats, de délégués à la conférence de Dijon en plus des délégués de droit membres de la CE nationale.

Les autres documents n'ont pu être discutés faute de temps.

Les comptes depuis la dernière AG, présentés par Michel Desplats, ont été approuvés à l'unanimité. Puis l'assemblée a procédé au renouvellement du Collectif régional qui anime la section.

Christian Auer qui a souhaité ne plus avoir à venir depuis Tarbes, a été chaleureusement remercié de sa longue activité au sein du Collectif, ayant été de ceux qui ont organisé la section régionale il y a plus de 20 ans.

Michel Desplats a, selon sa demande, été relevé de ses fonctions de trésorier qu'il assumait depuis qu'il avait pris sa retraite. C'est donc Michel Goulpié qui a été élu pour le remplacer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Enfin, trois autres camarades sont venus renforcer l'équipe : Gérard Olié, retraité de l'Aveyron, Marie Bire et Roger Chapoux, retraités Toss.

Avec les camarades qui restent dans le collectif, le nombre des membres est porté à 12.

La matinée s'est terminée avec l'apéritif et le succulent repas servis sur la terrasse couverte, bien abritée de l'air un peu frais de l'automne.

*(En encart des extraits de l'introduction aux débats présentée par JP Barboni, secrétaire de la section)*

### REPERES MEDICAUX

**70%**

Le pourcentage de médecins généralistes parmi les médecins libéraux qui ferment leur cabinet.

**89%**

Le taux de généralistes en secteur 1, au tarif Sécu (23 euros, la consultation).

**130 000 euros**

Le revenu annuel moyen d'un généraliste britannique, salarié par l'État. En comparaison, le revenu moyen d'un généraliste libéral en France s'établit à 78 800 euros.

**1500**

Le nombre de centres de santé en France qui salarient des médecins.

**30 000**

Le nombre de médecins salariés en dehors de l'hôpital en France. Parmi eux, les médecins scolaires, du travail, les médecins-conseils de la Sécu... moins rémunérés que les médecins de centres de santé.

**37,85%**

Le taux de jeunes médecins généralistes salariés en 2012.

*Le Collectif Régional présente à ses lecteurs ses meilleurs voeux pour 2013.*

*Avec l'espoir que nos luttes soient couronnées de succès.*

## Introduction au débat (extraits)

Bienvenue à chacun et chacune.

Nous saluons la présence de Jacky Gaillac qui représente l'URSEN ; les secrétaires du SDEN 82 et de l'USR 82 nous prient de les excuser, étant retenus par ailleurs.

Cette année, nous sommes 18 à notre assemblée, dont 2 retraités Toss. C'est mieux que l'année dernière et 30 camarades ont pris la peine de répondre pour s'excuser. Ce qui signifie aussi que plus de la moitié de nos adhérents se sentent concernés par nos AG. Et nous notons avec plaisir la participation de 4 conjoints à cette journée.

Roger, notre doyen, est empêché au dernier moment par un problème de santé de son épouse. Ayons une pensée fraternelle pour Denis Albert, qui vient de subir une grave opération.

Nous avons perdu en juillet Annie Djetcha, qui a marqué la vie du syndicat pendant son activité professionnelle mais qui a bien peu bénéficié de sa retraite. Nous lui avons rendu hommage dans notre dernier bulletin. Je vous propose d'observer une minute de silence à sa mémoire.

### la situation sociale

Depuis notre dernière AG à Gimont, l'événement marquant est bien entendu le changement de président de la République et de majorité à l'assemblée nationale. La CGT a contribué à débarrasser le pays de la calamiteuse présidence de Sarkozy et à mettre en évidence les exigences pour surmonter la crise. Mais force est de constater que François Hollande est loin de prendre les mesures énergiques nécessaires pour stopper la nocivité des puissances financières et les prétentions du MEDEF. Ce n'est pas ainsi qu'il répondra aux attentes et aux besoins populaires.

Certes, dans le domaine des retraites pour carrières longues, un petit pas a été fait; certes, l'école fait l'objet d'un virage politique pour lui redonner des couleurs, mais il lui faudra autre chose que des replâtrages;

certes l'emploi des jeunes est affiché comme une priorité, mais ce n'est pas le recours à des emplois précaires aidés qui résoudra le problème. On est bien loin du compte et le récent discours présidentiel mettant la dette publique en avant pour renvoyer dans 3 ans la résolution des grands problèmes sociaux crée une situation très préoccupante. Les attermoissements face à la multiplication des licenciements « économiques » (lire boursiers) retardés pour ne pas gêner la campagne de Sarkozy, les hésitations et reculades sur l'imposition des très hauts revenus qui vont épargner pour l'essentiel le capital sont autant de motifs d'inquiétude pour les salariés.

Et il y a plus grave encore, la volonté de ratifier, quasiment tel qu'il avait été rédigé par Sarkozy et Merkel, le Traité pour la Stabilité, la Coordination et le Gouvernance (TSCG) plus communément appelé "Pacte de Stabilité". La CGT et, c'est un pas en avant, la CES sont opposées à ce traité et appellent à le combattre. La pétition de la CGT monte en puissance. Pensons à la faire signer autour de nous. Une série de manifestations européennes sont prévues à ce sujet le 9 octobre. Ayant abdiqué toute volonté de contrecarrer les "marchés", les gouvernements et l'Europe utilisent le prétexte de la « dette » pour imposer des privations sans cesse aggravées à leurs populations, alors qu'il est de plus en plus évident qu'ainsi on va droit dans le mur.

Nous prendrions un grand risque d'être déçus ou trompés si nous attendions l'arme au pied les décisions du gouvernement. La pression patronale et financière sur le pouvoir doit être contrebalancée par la pression revendicative des salariés. La meilleure garantie, c'est la force du mouvement qui portera les exigences des salariés et des retraités pour des mesures concrètes et fortes qui s'attaquent à la toute-puissance de la finance, ces fameux « marchés » qui ne sont pas autre chose qu'un ramassis de spéculateurs et de profiteurs sur la misère des peuples, à l'affût des occasions de faire du fric quelles qu'en soient les conséquences, plus soucieux de

leurs coffres-forts que de l'intérêt de leur pays, à l'exemple de Bernard Arnault qui veut "émigrer" en Belgique.

C'est dans cet esprit revendicatif que l'UCR organise le 11 octobre à Paris un grand rassemblement à l'occasion du débat sur le PLFSS (projet de financement de la Sécu) qui est lourd de menaces sur la protection sociale. En particulier, il porte le danger d'une nouvelle hausse de la CSG en remplacement d'une partie des cotisations sociales. Il est de notre intérêt d'apporter notre concours au succès de cette action.

### **le bilan d'activité de la section**

Depuis l'AG d'octobre 2011 à Gimont, notre collectif régional s'est réuni 4 fois et a fait paraître 4 numéros de notre bulletin (122 à 125) accompagnés de divers documents d'information. Quelques envois supplémentaires ont été faits en lien avec l'actualité sociale, partie par poste, partie par courrier électronique.

En mars, nous avons organisé une Assemblée régionale à Toulouse, au CER SNCF Marengo sur les enjeux de l'élection présidentielle et le thème du combat contre le FN. Nous y avons lancé le débat qui est à l'ordre du jour de la prochaine conférence nationale sur la place des retraités dans le syndicat.

Notre section régionale est représentée à la CE de la SNR de l'UNSEN par 2 camarades, prend part à la vie des SDEN de 5 départements sur 8 (12-31-32-46--81) et des USR des mêmes départements. Dans la mesure de nos possibilités, nous participons à la vie de l'URSEN.

Nous étions 52 en 2003. En 2011, nous avons fini l'année avec près de 70 cotisants. En 2012, avec en plus l'apport de nos camarades venus du SGPEN, nous devrions clôturer l'exercice avec près de 90 adhérents. (...)

### **Perspectives pour 2012-2013**

A l'expérience, la tenue chaque année d'une assemblée régionale à Toulouse et d'une assemblée générale doit être maintenue. Deux fois l'an, on se donne ainsi l'occasion de maintenir le contact et les échanges entre militants. Notre prochain rendez-vous, à la fin de l'hiver à Toulouse, devrait nous permettre de revenir sur les questions relatives à la Protection Sociale qui vont être de nouveau en débat dans le courant de l'année comme le prévoit la loi Fillon.

Le travail engagé avec les SDEN porte ses fruits, mais il reste des départements en retrait sur la continuité syndicale. Il faut donc persévérer en nous appuyant sur la mise en œuvre définitive de Cogitiel avec les SDEN. (...)

Enfin, je renouvelle l'appel à candidatures pour le collectif régional qui assurera l'animation de la section jusqu'à la prochaine AG. Le collectif sortant se composait de 8 membres qui sont : 12-Joël Paillet (CEN), 31-Jean-Pierre Barboni (SR-BN), 32-Michel Desplats (TR), 46-Jean-Luc Couderc, 65-Christian Auer, 81-Denis Albert, Danièle Antoine et Jean-Louis Cathala, 82-Claude Vincent. Cette année, Christian souhaite arrêter après une fidélité de plus de 20 ans dont nous le remercions tous chaleureusement et Denis sera certainement long à se remettre. Sauf avis contraire, les autres membres sont tous partants pour un nouveau tour de calendrier, mais tout en restant membre du groupe, Michel Desplats a décidé de quitter la fonction de trésorier. Nous avons la candidature de Michel Goulpié pour cette tâche et celle de Gérard Olié de l'Aveyron pour venir renforcer le collectif. Il faudrait que deux camarades venus du SGPEN viennent nous rejoindre. L'activité de cette équipe est la clé de la vie de notre section régionale. (...)